

Tours, le 24 janvier 2012

CGT Finances Publiques 37: Déclaration liminaire au CTL du 24 janvier 2012

Monsieur le Président,

L'année 2012 comme les précédentes n'échappera pas à la règle des suppressions d'emplois ! Pire se servant de la crise, le gouvernement n'hésite plus à présenter les fonctionnaires comme les principaux fautifs de l'explosion de la dette publique.

Gel des rémunérations, suppressions d'emplois, attaques contre le statut, restructuration drastique des services publics au travers de la RGPP, le gouvernement cherche par tous les moyens à mettre à genoux les fonctionnaires, à livrer au marché les activités publiques jugées rentables et à liquider tout le reste. Encore une fois, les agents de la DGFIP ne sont pas épargnés, on cherche à leur faire payer la crise dont ils ne sont pas responsables ! Et les mesures régressives tombent !

A la DGFIP, cela signifie encore 2438 emplois de moins ! De 2008 à 2012 ce sont donc 13000 emplois supprimés ! Le taux de non remplacement des départs à la retraite est évalué à 65,9% pour 2012, bien au delà une fois de plus de l'objectif gouvernemental du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite. Cette situation déjà insupportable, devient encore plus intenable ! Les services sont au bord de la rupture et les agents n'en peuvent plus ! Après la suppression de 2500 emplois en 2011, cette nouvelle traduira une fois de plus par de nouvelles difficultés dans l'exercice des missions, un nouveau renforcement des pressions et des contrôles exercés sur les agents, et une intensification insupportable des rythmes de travail.

Que ce soit au niveau départemental ou au niveau national, c'est la catégorie C qui paie le tribut des suppressions de postes. C'est une triple peine qui s'abat sur ces agents, car à **l'accumulation de charges de travail supplémentaire** il faut rajouter une dégradation considérable du mouvement des mutations et une perte du pouvoir d'achat qui s'accélère.

Surfant sur le contexte de crise, le ton de la DGFIP est devenu décomplexé et provocateur. Décomplexé parce qu'il ne s'agit même plus de justifier ces nouvelles suppressions par de prétendus gains de productivité que d'ailleurs la direction générale ne chiffre qu'à hauteur de 25% de l'ensemble des suppressions d'emplois !

C'est donc clair, la DGFIP se doit d'être exemplaire en utilisant les restructurations, les modes d'organisation du travail comme des instruments de rationalisation des emplois.

Provocateur, par la voix de son Directeur adjoint P.Rambal qui considère que la règle gouvernementale du non remplacement d'un départ sur deux est protectrice pour nos services !

Contribution proportionnelle, gains de productivité (fléchés et diffus), correctifs (métiers, environnementaux), ajustement de soutenabilité, tels sont les éléments du nouveau jargon accompagnant la mise en place du nouvel outil de calcul des emplois MAGERFIP (substitut de l'outil d'efficience et de l'Outil Répartition Emplois).

Face à cette réalité, la CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans l'accompagnement en acceptant l'abandon des missions ou des discussions des méthodes de travail sans aborder le volet de l'emploi et la conception du service public.

La CGT Finances Publiques refuse de rentrer dans des débats qui sous couvert de rendre le quotidien au travail moins pénible pour les agents, aboutiraient finalement à trouver de nouveaux gisements pour les suppressions d'emplois, à justifier la casse du statut au travers de la mise en pièce des missions.